



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine

DECLARATION

VOTE MASSIF ET CITOYEN

Le fait massif le plus manifeste et le plus palpable de ce scrutin est la forte mobilisation des électeurs sénégalais qui ont pris d'assaut les centres et les bureaux de vote tôt le matin pour accomplir leur devoir civique. C'est un phénomène qu'on n'a pas vu depuis l'indépendance du Sénégal. Ce scrutin a été également marqué de façon générale par le calme la discipline, la patience et la détermination des électeurs.

Le processus électoral de 2007 marque une rupture par rapport aux autres sur plusieurs points :

- ❑ L'introduction des cartes numérisées ;
- ❑ le nombre d'inscrits qui passe de **2 700 000** en 2000 à **4 918 000** en 2007 ;
- ❑ le taux de participation en 2000 qui était de **62,73%**, **en 2007**, il tourne autour de 70% ;
- ❑ la nature du contentieux électoral qui porte sur : le couplage et le découplage, la caution, le quart bloquant, le report des élections et le fichier électoral, la biométrie.

Toutes ces questions ont suscité des polémiques, tensions et la défiance par rapport au processus électoral. Car, il y a eu peu de dialogue et absence de consensus sur certaines de ces questions.

Une campagne électorale globalement positive et d'une qualité honorable par rapport au passé, par le ton, la qualité des programmes des candidats, le caractère bon enfant et carnavalesque qui lui confère la forme d'une fête de la démocratie.

Malgré les violences qu'on a remarquées ça et là et notamment celle du 21 février 2007 qui ont opposées les talibés de Cheikh Béthio THIOUNE aux partisans de Idrissa SECK, cette campagne est la moins violente depuis l'organisation des premières élections multipartisanes au Sénégal en 1978.

LE SCRUTIN

Les 1300 observateurs de la RADDHO, déployés dans plus de 5000 bureaux de vote ont pu constater les irrégularités et dysfonctionnements relatifs au déroulement des opérations électorales mais aussi au retrait des cartes numérisées parvenues aux commissions de distribution assez tardivement.

Les opérations électorales ont débuté avec un retard dans certains bureaux de vote à Dakar et à l'intérieur du pays dû en grande partie à l'absence ou au manque du matériel électoral, à l'aménagement de certains bureaux de vote, de documents administratifs et de certains membres de la CENA.

- ❑ A **Diourbel** plus précisément à Touba le vote a démarré à 14 heures 15 dans certains bureaux de vote. C'est le cas de Ndamé Al Azhar où sur 80 bureaux de votes, les bureaux n° 6 ; 11 ; 13 ; 23 ; 24 ; 28 ont commencé à fonctionner réellement à partir de 14 heures 20mns.
- ❑ A **Louga**, dans le département de Kébémér, au centre Cheikh Ibra Faye, au bureau 3, il y avait un seul inscrit demeurant à Darou Mousty ; ce qui paraît insolite et pose le problème de la répartition des électeurs.
- ❑ A **Thiès**, notamment à la Cité Lamy et à Pout le retrait des cartes numérisées d'électeur a aussi connu une situation chaotique et la tension et la violence présentes. Dans certains bureaux de vote, le dateur et le cachet « a voté » étaient absents.
- ❑ A **Dakar**, dans beaucoup de bureaux de vote, les isoires sont transparents sapant ainsi le secret (Patte d'oie Builders, Fass, Gueule Tapée, etc) Au centre d'Etat civil des Parcelles Assainies, les isoires faisaient face à la porte des bureaux de vote.
- ❑ L'affluence a créé des problèmes de sécurité qui a nécessité la réquisition des forces de l'ordre.
- ❑ Beaucoup de retard dans certains bureaux aux Parcelles Assainies, au CEM Ousmane Socé Diop, à Dieuppeul, à l'école Diaraf Ibra Paye, à Rufisque.

Au **CEM Sicap Mbao**, des citoyens dont les cartes d'électeur indiquaient bien le numéro de bureau de vote n'ont pas pu accomplir leur devoir civique car leurs noms ne figuraient pas sur la liste des inscrits.

A Thiaroye Guinaw Rail au bureau de vote n° 12, une personne s'est présentée comme mandataire et a pu voter alors que son nom ne figurait pas sur la liste des inscrits de ce bureau. Dans cette même localité, des maisons réquisitionnées pour servir de bureau de vote étaient inadaptées. Beaucoup de personnes n'ont pas pu accéder aux locaux.

La déclaration du directeur de campagne du candidat Abdoulaye Wade, Monsieur Macky Sall, le jour du scrutin qualifiant l'élection de son candidat au premier tour alors que les résultats provisoires et officiels ne sont pas encore proclamés est de nature à influencer les délibérations du vote.

- ❑ A **Saint Louis**, deux cas avérés se sont passés. Le premier s'est déroulé à l'école Ndatté Yalla où prenant prétexte de la prolongation du vote par le préfet, Monsieur Cheikh Tidiane Sy, Ministre de la justice, mandataire du candidat Abdoulaye Wade a fait défoncer les portes du bureau de vote au moment du dépouillement.

Des mandataires du candidat Idrissa Seck ont aussi subi un mauvais quart d'heure de la part des militants du PDS. Me Abatalib Guèye a été passé à tabac et il a fallu l'intervention du gouverneur pour le libérer. Dr Abdoulaye

Ndoye, responsable de Rewmi lui a été blessé par des personnes armées de coupe - coupe.

- ❑ A **Kaolack**, des présidents de bureau de vote ont simplement refusé de prolonger le vote malgré l'arrêté préfectoral à cause du manque de manque de lumière.

Au centre Lycée Valdiodio Ndiaye, au bureau de vote n° 1 un citoyen du nom d'A. B a été sauvagement maltraité avant d'être menotté et amené à la police pour la simple raison qu'il ne demandait qu'à effectuer son devoir civique suite à la prolongation du vote.

Dans le département de Nioro au centre Keur Madiabel, bureau n° 1, le chef de village, membre du PDS est resté tout le temps du vote à l'intérieur du bureau.

- ❑ A **Matam**, il faut souligner que dans certains centres de vote (Bokidiawé, Agnams, Waoundé) les lampes tempête distribuées n'avaient pas de pétrole.
- ❑ A **Tambacounda**, certains présidents de bureau de vote dans les centres Jean XXIII et Gourel Djadji ont voulu ignorer les décisions préfectorales de prorogation du vote.
- ❑ A **Fatick**, au centre de vote Khar Nd Diouf, au bureau 1, le vote s'est prolongé jusqu'à 1h 02 mns du matin.
- ❑ A **Kolda**, un très grand nombre d'électeurs, venant pour la plupart du monde rural et qui s'était inscrit dans la Commune, n'a pu effectuer le devoir civique faute de cartes d'électeurs. Cela est fondamentalement dû à la grande affluence à la Commission de distribution des cartes.
- ❑ A **Sédhiou**, au lieu de vote Chérif Younouss AIDARA, sur trois bureaux de vote, il n'y avait que treize (13) inscrits seulement.

Dans la commune, dix (10) électeurs au total n'ont pas pu voter parce que leurs noms ne figuraient pas sur les listes électorales.

Les irrégularités et dysfonctionnements constatés sur toute l'étendue du territoire national ne sont pas de nature à entacher la régularité du scrutin. Force est de constater qu'en sortant massivement, avec calme, patience et détermination, les électeurs sénégalais ont voulu délivrer un message clair. Il faut en prendre acte et avancer.

RECOMMANDATIONS :

RESTAURER LA CONFIANCE PAR RAPPORT AU PROCESSUS ELECTORAL

L'absence de dialogue pour construire un consensus fort sur l'ensemble du processus électoral a entraîné l'existence de discours, de pratiques et de manipulations de nature à jeter le discrédit sur le processus électoral et à créer les conditions d'un **rejet** des résultats.

1. Il faut absolument respecter les dispositions du Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la Gouvernance ainsi que la Déclaration de Bamako de l'OIF sur la nécessité d'un dialogue et d'un consensus sur les règles du jeu électoral par l'ensemble des **acteurs politiques**. C'est la seule condition pour créer un climat de confiance, de sérénité et de paix propice à des élections libres, transparentes, démocratiques et apaisées dont les résultats seront acceptés par tous.
2. Il faut totalement bannir les dysfonctionnements et autres irrégularités liés au manque de matériel électoral, à l'absence de membre de bureau de vote, de la CEDA qui créent des tensions et des suspicions sur le scrutin.
3. Changer les isoaloirs dont le tissu ne garantit guère le secret du vote.
4. Punir les responsables politiques qui agissent des délinquants dans les bureaux de vote par des attitudes qui n'honorent ni leur fonction, ni leur rang, ni simplement la République.
5. Il faut absolument éviter toute proclamation des résultats avant la fin des opérations électorales, car cela influence beaucoup le vote des électeurs.
6. Il faut totalement bannir l'auto proclamation comme vainqueur par les acteurs politiques afin d'éviter toute manipulation ou trafic d'influence sur l'électorat et respecter scrupuleusement le pouvoir des institutions créées à cet effet **le pouvoir** de proclamer les résultats dans la sérénité.
7. A la CENA de recourir à un personnel compétent pour surveiller les bureaux de vote

En conclusion le Sénégal qui se targue d'être un modèle démocratique de référence doit absolument opérer la rupture par rapport au processus électoral marqué par les tensions, l'angoisse, la confusion et la défiance.

Le Sénégal, pays de dialogue comme le disait souvent le Père de la Nation Léopold Sédar Senghor, doit reconstruire le processus sur la base du dialogue, doit bâtir la confiance, clé de voûte de tout processus électoral sur un consensus fort des acteurs politiques, un renforcement des mécanismes de régulations, le respect du jeu électoral.

Fait à Dakar, le 26 février 2007
Le Secrétaire Général